

Déclaration de cession + Demande de certificat d'immatriculation (carte grise)

- Copie recto/verso de la carte grise d'origine
- Demande de certificat d'immatriculation Cerfa 13750*05 + Cerfa 15776*01 (Complétée et signée par le titulaire de la carte grise)
<https://immatriculation.ants.gouv.fr/services-et-formulaires/telecharger-un-formulaire-cerfa>
 - S'il y a un co-titulaire : les coordonnées et la signature du cotitulaire doivent figurer sur la demande.
- Mandat complété et signé.
<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/13757>
- Facture d'achat ou Déclaration de cession complétée et signée.
Si le véhicule a été acheté à un professionnel français :
 - La facture d'achat
 - La facture d'achat entre le vendeur à l'étranger et le garage dans lequel vous avez acheté le véhicule en France
Si le véhicule a été acheté à un professionnel étranger :
 - La facture d'achat
Si le véhicule a été acheté à un particulier :
 - La Déclaration de cession
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
 - Justificatif au nom du titulaire de la carte grise.
- Copie du permis de conduire recto/verso
 - Copie recto/verso du permis de conduire du titulaire en cours de validité.
- Original du Quitus Fiscal (L'original du Quitus Fiscal)
- Contrôle technique en cours de validité
 - La copie de la visite technique périodique de contrôle technique

